

**Compte-rendu du Comité Technique Local
Du 29 Septembre 2020
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

Mme. GOUBERT
M. JOUVE
M. RAYMON
Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)
M. SERRE - S.F.P. (T)
M. GALLOT - S.F.P. (S)
M. MOISSINAC - F.O. (T)
Mme BOURGADE - F.O. (T)
M. DEJOU - F.O. (S)
M. BRUN - C.G.T. (T)
M. VEYLET - C.G.T. (T)
Mme LASSERRE - C.G.T. (S)
M. TEUILLIERAS - C.G.T. (S)

Mme GOUBERT ouvre la séance à 9h30, Mme LASSERRE est secrétaire-adjointe.

Les élus FO, CGT et Solidaires Finances Publiques lisent des déclarations liminaires. Vous trouverez copie de notre déclaration en dernière page.

Mme GOUBERT répond sur le nouveau réseau de proximité, que 3 groupes de travail sont en place pour Mauriac.

Dès que le feu vert ministériel sera donné, Mauriac basculera au 01/01/2021, St-Flour en 2022 puis Aurillac en 2023.

Le comité de pilotage n'est pas décisionnel. Les comptes-rendus seront bientôt en ligne sur Ulysse, les priorités sont l'installation immobilière des agents, l'archivage et l'accueil téléphonique à distance ainsi que les travaux informatiques. Autre information, un accueil physique perdurera à Mauriac.

Dix collectivités sont candidates pour accueillir un service dans le cadre de la 2ème vague de la démétropolisation. Le verdict est attendu mi-octobre.

Mme GOUBERT précise que les agents ont été consultés par les chefs de service sur la modification des horaires d'accueil, le retour à une amplitude plus large n'est pas d'actualité même si les horaires actuels peuvent évoluer.

La réception physique a donc logiquement diminué mais le nombre d'appels n'aurait pas augmenté significativement.

Le confinement a bien sûr joué pour l'essor du télétravail qui concerne actuellement 26 agents dont 9 qui étaient déjà sous convention. Tout n'est pas parfait, notre direction en convient.

1) Approbation des procès-verbaux des 7-16 janvier et du 25 juin 2020

Les P.V. sont adoptés sans observation. Les élus Solidaires Finances Publiques rappellent que les représentants des personnels n'avaient pas pris part au débat du 16 janvier.

2) Le point sur l'exécution du budget 2020

Sans surprise, le budget est en baisse.

L'exécution est satisfaisante avec une maîtrise des frais d'affranchissement et de télécom.

La crise sanitaire a bien sûr pesé sur les 8 premiers mois avec un coût estimé à près de 90000 €, dont 45000 € de nettoyage (supplément désinfection), 10000 € de consommables sanitaires, et 24000 € en remboursement de frais de repas.

Ce surcoût est à relativiser par des dépenses qui n'ont pas été effectuées, notamment en frais de déplacement.

Les stocks de gel, masques sont globalement suffisants pour l'exercice.

En matière informatique c'est la direction générale qui a pris la main pour les commandes et le paiement. Des appareils pourraient être déployés en fin d'année si une dotation nous parvient.

Mais le durcissement des mesures sanitaires pourrait prioriser d'autres directions plus impactées par la COVID.

Pas de travaux importants prévus hormis à Mauriac, le plan cité administrative qui pourrait concerner Aurillac est toujours d'actualité. Le bâtiment de la direction pourrait faire l'objet de quelques travaux d'isolation thermique (changement de fenêtres) si des crédits sont disponibles immédiatement dans le cadre du plan de relance.

3) Le Tableau de Bord de Veille Sociale 2019

S'agissant des indicateurs sociaux, le nombre de périodes de congés maladie inférieure ou égale à 5 jours, le volume horaire écrêté, le nombre d'écêtement et le taux de rotation des agents sont des indicateurs en diminution.

Le taux de couverture des effectifs, le nombre de jours de congés ou ARTT mis en CET augmentent.

Pour les indicateurs complémentaires, propres à notre DDFIP, la moyenne d'âge des agents par service, catégories de services et au niveau de la direction augmente, le nombre de mutations déposées baisse, le nombre d'emplois non pourvus diminue tandis que le nombre de fiche de signalement est globalement stable.

Les services sont en souffrance, l'effet des suppressions de postes est bien sûr prégnant. Dès lors comment s'étonner des difficultés pour partir en temps et heure sans écrêtement, poser ses congés, demander une mutation...

4) Le bilan de la formation professionnelle 2019

Mme GIGUET annonce que le nombre de jours/agents est en baisse par rapport à 2019.

L'explication vient des formations P.A.S. qui ont été faites fin 2018 et d'une moindre mobilité fonctionnelle.

Sept formations locales ont eu lieu sur demande d'agents via l'application GASEL ou de chefs de service. Il y a eu moins d'e-formation (841 contre 659 en 2019), 37 % des agents inscrits ne l'ont pas débuté et 80 % ne sont pas allés au terme.

Le nombre d'agents inscrits en préparation aux concours reste stable, la sélection IDIV n'est pas comptée dans les chiffres.

Le taux de réussite est légèrement inférieur, 14 % contre 17 %.

5) La généralisation du paiement de proximité

Toutes les factures de la vie quotidienne (amende, cantine, crèche, hôpital) et les impôts de moins de 300 € sont payables dans le réseau de la Française des Jeux.

En place depuis le 28 juillet, 16 buralistes sont déjà conventionnés. Une nouvelle liste sera connue vendredi, 3 nouveaux adhérents ont été formés, 3 autres sont en attente de signature. En août, 23 paiements pour un somme de 1100 € ont été effectués auprès des buralistes, soit 19 amendes et 4 produits locaux.

Au déploiement de la 2ème phase, les caisses fermeront pour le numéraire dans les centres de finances publiques, le paiement par chèque ou TPE sera néanmoins toujours possible, comme pour les factures sans QR code.

6) Affichage d'indicateurs de transparence dans les SIE

En décembre 2020, le dispositif des « indicateurs de transparence » sera mis en place dans les SIE (tout comme dans les SIP depuis 2018).

Six indicateurs ont été retenus :

- part des demandes de remboursement de crédit de TVA ayant reçu une réponse favorable dans un délai de 30 jours.
- part des demandes d'excédent d'IS ayant reçu une réponse favorable dans un délai de 30 jours.
- taux d'usagers satisfaits des services en ligne (résultat obtenu par enquête auprès d'un échantillon d'usagers ayant créé un espace professionnel).
- taux de satisfaction globale de l'utilisateur (enquête nationale réalisée chaque année par un institut de sondage).
- taux de courriels adressés via la messagerie sécurisée ayant obtenu une réponse dans le délai d'une semaine).
- taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur rendez-vous (enquête nationale réalisée en ligne auprès des usagers ayant obtenu un rendez-vous dans l'année).

7) Evolution de la réglementation relative aux frais de déplacement

Présentation de la note locale datée du 30 septembre 2020 avec application au 01^{er} octobre 2020.

Le remboursement forfaitaire des repas est fixé à 17,50 €, ou à 8,75 € en cas d'accès à un restaurant administratif. Il conviendra de fournir le justificatif avec l'état de frais.

Pour les frais de transport inférieurs à 30 €, le justificatif ne sera à fournir que sur demande du service BIL.

8) Questions diverses

Nous avons demandé ou en était la négociation avec le mairie d'Aurillac pour l'accès à un parking low-cost qui devrait (devait ?) voir le jour rue Méallet de Cours à la place de l'ancienne caserne des pompiers (voir compte-rendu du CTL du 28 mars 2018).

Les travaux n'ont pas encore commencé, mais notre direction suit l'affaire de près...

Il n'y aura pas de recrutement « contractuel » pour notre DDFIP.

Il n'y a pas de candidats au dispositif de rupture conventionnelle.

La séance est levée à 12h30.

Les élus Solidaires Finances Publiques,
Loïc GALLOT - Christian LAROUSSINIE - David SERRE

Déclaration liminaire au CTL du 28 septembre 2020



Madame la Présidente,

Comme nombre de pays, la France fait toujours face à une crise sanitaire inédite et inégalée par son ampleur depuis plus d'un siècle.

Cette crise sanitaire ne fait qu'accroître la crise sociale déjà présente, et déclenche également une crise économique sans précédent.

Cette pandémie aura permis de montrer à quel point les services publics sont nécessaires, à quel point il est important d'avoir des fonctionnaires en nombre suffisant, et dotés des matériels adéquats, pour assurer le bon fonctionnement du pays.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, il est indispensable qu'une présence forte de la DGFIP demeure sur le territoire, et permette un véritable soutien, et un accès physique aisé à tous nos services, aux populations.

En effet, il faut gérer à la fois les conséquences de la crise sanitaire, et les tâches de gestion courantes.

Tout cela ne peut s'envisager avec des restructurations qui désorganiseront la DGFIP, et mettront en danger ses missions.

Cependant, en cette période de rentrée, la situation est toute autre...

Dans le plan de relance annoncé par le Gouvernement, une grande partie des fonds servira à octroyer de nouveaux cadeaux aux entreprises, sans en exiger de contrepartie en retour.

Ce plan ne sera pas financé par le rétablissement d'un impôt plus juste, mais par les gains hypothétiques engendrés par une croissance future.

L'autre levier de financement, annoncé clairement, se fera sur le dos des services publics et de ses usagers, de la Fonction Publique, de ses emplois, de ses perspectives d'évolution en matière de carrière ou de négociations salariales.

Ainsi, la DGFIP relance, sur la base du monde d'avant, ses chantiers de réforme et de réorganisation de services.

Pourquoi s'étonner du mail adressé à tous les agents de la DGFIP par le Secrétariat Général du Ministère le lundi 7 septembre ?

La nouvelle Ministre de la Fonction Publique, pardon de la «transformation» de la Fonction Publique, terme pudique utilisé pour ne pas employer les mots destruction ou démantèlement, la nouvelle Ministre donc, Amélie de Montchalin, figure de l'ultra libéralisme jusqu'au bout des doigts, nous demande gentiment, au prétexte d'accompagner efficacement le plan de relance du Gouvernement, je cite : «de proposer toute idée qui permettra de simplifier l'action publique au quotidien».

En d'autres termes, on demande aux agents s'ils ont des idées afin de scier la branche sur laquelle ils sont assis...

Solidaires Finances Publiques condamne la fin du maillage territorial des services des Finances Publiques. L'appellation «Nouveau Réseau de Proximité» n'est qu'une justification politiquement correcte de la destruction de nos services.

Le démantèlement programmé de notre Administration est en route. Bientôt, des missions seront bradées à d'autres organismes publics, et au privé, et nous finirons par ne plus en garder que la portion congrue.

C'est pourquoi, tout en maintenant sa revendication de l'arrêt de toutes les restructurations, nous vous demandons, à minima, un calendrier complet des restructurations prévues dans notre direction, y compris hors Nouveau Réseau de Proximité.